

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an ; 14 francs six mois ; 7 50 francs trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIET & Co, 20, rue de la Banque. Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul dépositaire pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIET & Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 30 décembre 1865.

BULLETIN.

La crise ministérielle continue à Florence et rien n'annonce qu'elle doive finir prochainement. La formation d'un cabinet de transaction paraît impossible, la gauche refusant de s'associer à une combinaison qui ajournerait ses projets sur Venise et sur Rome. Dans cette situation, il pourrait arriver qu'un nouvel appel au corps électoral fut nécessaire.

Le public s'est ému d'une nouvelle arrivée par le dernier paquebot de New-York, d'après laquelle notre ministre à Washington, M. de Montholon, aurait envoyé en Europe son premier secrétaire de légation pour demander de nouvelles instructions relativement au Mexique. On s'ajoutait que M. de Montholon avait fait savoir qu'il quitterait Washington dans le cas où le gouvernement des Etats-Unis accrédirait un représentant auprès de Juárez. La France déclare que toutes ces nouvelles sont dénuées de fondement.

A mesure que les jours se passent, dit un journal de Paris, le conflit entre l'Espagne et le Chili prend de plus sérieuses proportions. Les remontrances des puissances neutres sont restées sans effet à Madrid : elles devaient rencontrer cette indifférence, dès qu'elles n'étaient pas accompagnées d'une protestation significative de la France et de l'Angleterre, déclarant simultanément qu'elles ne souffriraient pas la continuation du blocus. Mais le principe de non-intervention protège l'Espagne. De là viennent son audace et ses exigences.

Le Chili, de son côté, persiste dans son attitude résolue. Il sent qu'il représente la cause de l'indépendance dans l'Amérique du Sud, et il devient le champion de toutes les Républiques qui l'avoiennent. Le ministre chilien des affaires étrangères déclare, dans une circulaire énergique, qu'alors même que le Chili serait obligé de supporter la guerre sans aucun allié, il la ferait avec confiance et résolution. Mais en sup-

posant que la République attaquée ne rencontrerait aucun appui en Europe, elle pourrait, selon toute probabilité, compter sur les Etats-Unis. L'Espagne porterait alors la peine de son injuste agression, et pendant qu'elle s'acharne sur les rives du Chili, Cuba pourrait bien lui échapper.

Chacun des courriers qui nous arrivent de l'extrême Orient témoigne des progrès de la civilisation dans ces riches et lointaines contrées avec lesquelles le commerce européen a déjà noué des relations fécondes. C'est ainsi que le correspondant du *Moniteur*, à Shang-Hai, nous transmet, sous la date du 4 novembre, des renseignements relatifs à l'exécution en Chine d'une première ligne de chemins de fer destinée à relier Canton et Fatschau. Les négociants anglais de Hong-Kong avaient eu l'idée première de cette ligne et les représentants de la compagnie projetée ont soumis leurs plans au nouveau ministre d'Angleterre sir Rutherford Alcock qui se rend à Pékin. Ce diplomate, afin d'aplanir les difficultés que pourra soulever une affaire d'une nature aussi délicate, s'est chargé de traiter la question de concession et d'achat des terrains avec le gouvernement impérial. A l'issue de cette première négociation se rattache l'avenir des voies ferrées dans le Céleste-Empire ; elle ne peut donc être conduite avec trop de tact et de prudence, car il s'agit, tout à la fois, de vaincre les répugnances de la cour de Pékin pour les innovations européennes et l'hostilité des habitants de certaines provinces contre les étrangers.

Le gouvernement impérial doit, du reste, se sentir vivement encouragé à profiter des lumières et de l'expérience des nations amies en matière administrative. En effet, l'installation, dans toutes les douanes des ports ouverts au commerce, d'agents supérieurs anglais et français a produit les meilleurs résultats : « L'ordre, la régularité la plus scrupuleuse introduits dans la comptabilité ont montré aux Chinois, fait observer le correspondant du *Moniteur*, quelle source de richesses ils avaient en main. »

Les déprédations commises récemment par la piraterie sur les côtes et sur les fleuves de la Chine avaient alarmé le commerce européen ; on apprendra donc avec satisfaction, que ces actes odieux ont déjà reçu un commencement de répression. Plusieurs canonnières parties d'Amoy, de Hong-Kong et d'autres points ont détruit une douzaine de jonques. Une autre canonnière, l'*Opassunt*, a coulé six jonques en dehors de l'île de Coulan.

Les nouvelles des provinces, où la rébellion se soutient encore, sont bonnes pour le gouvernement impérial : Les mahométans de Tang-Koïcan, dans la province de Phéni, ont été presque anéantis et il en a été de même des bandes de Nieufoi qui avaient naguère porté l'effroi dans les environs même de la capitale.

On le voit, tout se prépare dans l'extrême Orient pour l'époque où les communications deviendront, en quelque sorte journalières, entre l'Europe et la Chine et le Japon par l'ouverture du canal de Suez à la navigation internationale ; que notre commerce se prépare de son côté aux nouvelles destinées qui lui seront créées. J. REBOUX.

D'après l'*Agence-Havas*, voici les principaux passages du discours prononcé par le roi d'Espagne, à l'ouverture des Cortès :

« Mes aspirations vers la paix n'ont pas suffi pour empêcher les hostilités d'éclater contre la République du Chili, qui a obstinément refusé une réparation pour les insultes faites à l'Espagne pendant les derniers différends survenus avec le Pérou. Mon gouvernement vous rendra compte en temps opportun de la marche de la guerre et les négociations auxquelles elle devra donner lieu. »

« Nos relations avec les autres puissances continuent d'être amicales. »

« Des raisons de diverses natures basées sur les intérêts et les sentiments permanents de la nation, m'ont engagé à reconnaître le royaume d'Italie. Cette reconnaissance n'a pas pu affaiblir mes sentiments de profond respect et d'attachement cordial pour le Père commun des fidèles, ni diminuer ma ferme résolution de veiller sur les droits appartenant au Saint-Siège. »

« Constante dans mon désir de respecter l'indépendance des Etats américains établis sur les anciennes colonies de l'Espagne, j'ai conclu un traité de paix et de reconnaissance avec la république de San-Salvador. »

La Reine a parlé ensuite des difficultés financières et de la nécessité de réformer quelques impôts pour augmenter les revenus, et de faire des économies dans les dépenses publiques, afin de mettre le budget en équilibre.

Le gouvernement présentera des projets pour l'annulation ou la liquidation de dettes anciennes et la réduction de la dette flottante ; d'autres concernant l'administration municipale, celle de la justice et l'instruction publique, d'autres enfin tendant à faciliter la conduite des eaux, à favoriser l'industrie minière, et à multiplier les voies de communication.

Le discours royal annonce un projet pour punir efficacement le trafic des esclaves, tout en préparant les lois spéciales destinées à régir les Antilles suivant la Constitution.

La reine fait l'éloge de la marine qui soutient l'honneur du pavillon dans les mers éloignées, et de l'armée, modeste de fidélité et de discipline. « Avec son appui, la tranquillité troublée à Saragosse et Lérida, à l'occasion des tarifs de l'octroi, a été promptement rétablie et l'ordre est maintenu dans toute la monarchie. »

« Le gouvernement, sans s'alarmer de l'altitude des partis, a la confiance qu'il triomphera de toutes les difficultés dans la limite des voies légales, et de concert avec l'opinion nationale, représentée dans les deux Assemblées législatives, il suivra une politique tolérante, sans être faible, et il réalisera ses intentions avec constance et fermeté. »

On écrit de Bruxelles :

« J'apprends de bonne source que M. Van Praët vient d'être nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, chargé de notifier l'avènement de Léopold II à l'Empereur des Français. Cette mission et celles qui seront envoyées ailleurs dans le même but n'entraîneront aucune dépense pour l'Etat, les envoyés voyageant entièrement à leurs frais. »

« M. Van Praët était, sous le règne précédent, ministre de la maison du roi, et Léopold II lui a conservé ces fonctions. C'était le bras droit du feu roi son influence se faisait surtout sentir en temps de crise ministérielle ; il servait alors d'intermédiaire entre la couronne et les candidats-ministres. Cette influence, du reste,

est toujours restée discrète ; M. Van Praët n'a jamais cherché à abuser de son crédit, ni à en faire usage. De là, le peu de notoriété dont il jouit. A l'étranger, cependant, ne figure même pas dans le *Dictionnaire des Contemporains*. »

« M. Van Praët a choisi pour son secrétaire, dans sa mission à Paris, son neveu, Georges Devaux, fils d'un ancien et célèbre député, et frère de secrétaire du roi. »

« Dans la dernière discussion politique de la Chambre des représentants, peu de jours avant la mort du roi, et comme on parlait des craintes que cette éventualité faisait naître pour l'indépendance nationale un membre de la droite, ancien ministre de la justice, M. Nothomb jeune, taxa ces craintes d'exagérées, spécialement au point de vue d'une annexion à la France. Il dit que la politique de Napoléon III lui inspirait la plus entière confiance. »

« On assure que l'Empereur des Français vient d'écrire à M. Nothomb une lettre de remerciements, dont une copie circule même dans les salons catholiques. En voici le passage principal : « Je vous remercie d'avoir fait connaître à la tribune législative les sentiments que j'ai voués à la Belgique. Elle est sœur de la France, à laquelle l'unissent tant d'intérêts. Je fais des vœux pour que sa prospérité si grande grandisse encore sous le nouveau règne. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'*Agence Havas* nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Berlin, 28 décembre, soir.

En annonçant pour le 15 janvier l'ouverture des Chambres, la *Correspondance générale* ajoute :

« Il sera présenté dès le commencement, aux Chambres, le budget pour 1866 et quelques projets de loi d'un caractère urgent et pratique. Le cours ultérieur de la session dépendra de l'attitude de la Chambre des députés et de la chance qu'elle offrira pour le succès des délibérations. »

Vienne, 28 décembre.

La *Correspondance générale* confirme, dans un supplément extraordinaire, la nouvelle du veto mis par le gouvernement autrichien en déclarant que le gouvernement s'empressera d'avoir égard, autant que possible, à toute mesure qui serait prise par l'assemblée générale, dans le but de mettre d'accord la rectification du bilan

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
du 31 DÉCEMBRE 1865.

N^o 4.

LES MILLIONS DU GRAND-ONCLE

(Suite.)

Plus on connaît les hommes, plus on aime les chiens, a dit je ne sais plus qui. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mademoiselle Amarante avait soixante ans, et qu'elle aimait beaucoup son bichon. Quand elle vit inutile et vide la corbeille que, durant dix années, le pauvre Bibi avait occupée auprès de son fauteuil d'infirme, lui tenant fidèle compagnie ; tournant sans cesse un oeil profond vers le sien, comme pour lui dire sa pensée ; gai quand elle était gaie, triste et montant sur ses genoux pour lui lécher les mains quand elle souffrait, son cœur se gonfla. Elle sentit qu'il manquait désormais dans sa vie quelque chose, et se prit tout de bon à pleurer.

Les larmes ne valent rien pour les malades. Mademoiselle Amarante dut garder la chambre un jour entier.

« Votre tante, dit en riant Emile Fargeau à Henriette qui le congédiait sèche-ment, devrait me remercier. J'ai l'ui débarrassé de son affreux Bibi. Il ne tient qu'à elle maintenant de le remplacer par un petit chien fashionable. Les bichons

de toute espèce sont hors de mode depuis un siècle ! »

X.

Il fallut pourtant se réconcilier. Mademoiselle Amarante fut la première à prêcher héroïquement à sa nièce la doctrine de la patience et du pardon. Mais Emile Fargeau, sous prétexte que sa figure cunivée devait donner le frisson à la maîtresse en deuil de feu Bibi, ne faisait plus chez elle que de courtes apparitions. Une distraction des plus heureuses lui était tombée sous la main. Un hobereau des environs, vint pour affaires chez M. Griffet. Emile Fargeau lui plut ; la connaissance fut bientôt faite. Invité à visiter le castel de son nouvel ami, le jeune homme y trouva, pour occuper ses loisirs, le jeu et la chasse, les interminables dissertations sur les chiens, les chevaux, les haras ; genre de conversation où brillait sa science, et dont il était cruellement sevré, les jeunes Cicérons du barreau de *** n'ayant pas rencontré dans les articles du Code l'occasion d'en faire une étude suffisante. Aussi leur société fut-elle par lui abandonnée.

« Vous avez une manière particulière de courtoiser votre future, lui dit un jour en l'arrêtant dans la rue son ex-admirateur barbu. Vous êtes toujours par voie et par chemin ! »

« Oh ! je ne gâte pas les femmes, moi ! Elle sera ainsi tout accoutumée d'avance à mes façons d'agir. »

Dans le fait, Henriette paraissait se résigner très-philosophiquement aux absences de son futur. Elle possédait l'air précieux de ne jamais s'ennuyer au logis. Une occupation nouvelle ajoutait à l'intérêt

de ses journées ; elle prenait soin de la famille indigente découverte dans la *Belle-Vallée*, et que Francis Verbois lui avait dit être digne de toute sa pitié. Elle sut un jour par lui que la pauvre mère ne recouvrerait de longtemps — si elle les recouvrait jamais — les forces nécessaires pour gagner le pain de ses jeunes enfants. Le docteur ajouta que quelques verres de vieux vin seraient peut-être un cordial puissant pour les raviver et hâter la convalescence. Henriette n'avait pas de vin à sa disposition, mais le lendemain Jean vint déposer à ses pieds, de la part de M. Griffet, trois bouteilles d'excellent bordeaux. Henriette, dans la joie de son cœur, les arrangea soigneusement au fond d'un panier. Elle y joignit quelques vêtements taillés et cousus de ses propres mains pour les deux enfants, et, sous une simple enveloppe de papier, mit une petite somme assez ronde, formée de ses économies et d'une quête nouvelle faite dans la haute société de **, avec le concours de madame la sous-préfecte.

Il ne s'agissait plus que d'envoyer le tout à destination. Le jeune docteur se fut volontiers chargé de la commission, mais il était absent pour plusieurs jours. Une idée vint à Henriette. Emile Fargeau allait monter en voiture avec son ami le châtelain, pour essayer un nouvel attelage acquis par ce dernier. Ils devaient, sur leur route, longer la *Belle-Vallée*. Henriette, à qui, en faveur de sa jeunesse, M. Fargeau ne faisait pas si mauvaise mine qu'à sa tante, le pria de se charger de son petit panier, et de le faire porter en passant chez la pauvre veuve.

« Cela, dit-elle, ne vous occasionnera

qu'un retard insignifiant, et vous me rendrez un vrai service. »

« Comment donc, mademoiselle ! avec plaisir ! » répondit M. Fargeau, qui, ce jour-là, était de la plus belle humeur du monde.

La première fois qu'Henriette revit le docteur, elle lui demanda, toute joyeuse, des nouvelles de ses protégés.

« Je n'ai que de tristes choses à vous annoncer, dit-il. C'est pourquoi je n'en parlais pas. »

Le propriétaire de la chaudière, dur et inhumain comme le sont parfois les payans quand il s'agit de leurs intérêts, est venu chez la veuve, et ne trouvant pour tout paiement que des supplications et des larmes, l'a chassée, sans autre forme de procès. Recueillie dans une ferme du voisinage, où on lui avait donné asile dans la grange, elle y est morte la nuit suivante, léguant à la charité de ses hôtes ses deux petits orphelins abandonnés.

Mademoiselle d'Ambreville demeurait toute saisi.

« Et l'argent, et les vêtements envoyés par Henriette ? Et le vin de M. Griffet ? » s'écria mademoiselle Amarante.

Le docteur ouvrit à son tour des yeux étonnés.

Catherine était présente, elle ne put tenir sa langue :

« Ah bien ! mademoiselle, dit-elle, M. Fargeau en a fait de belles. Ecoutez un peu si ça ne crie pas vengeance au bon Dieu ! »

« Voici ce qui était advenu : Emile Fargeau, tout occupé de sa discussion sur le mérite de l'attelage, n'avait pas manqué d'oublier complètement le malade et mademoiselle d'Ambreville. On se détourna, à travers des bruyères

et des landes sablonneuses, pour aller voir une sapinière, autre acquisition nouvelle du châtelain. Le soleil était ardent comme au mois d'août, la poussière fatigante, la discussion bruyante et opiniâtre. Les deux voyageurs avaient le gosier en feu. »

« Tiens, tiens ! dit Emile Fargeau, se souvenant du panier dont il était dépositaire, et dont, avant de partir, il avait indiscrettement visité le contenu, mais nous avons ici des provisions ! »

Il fut décidé entre les deux amis que c'était un vrai meurtre de faire servir l'excellent vin de M. Griffet à humecter l'ignare palais d'une grossière paysanne, et qu'on pouvait bien, sur trois bouteilles, en emprunter une, quand il s'agissait de sauver deux vies d'hommes près de mourir de soif.

Une bouteille fut donc débouchée, et vidée en un clin d'œil.

Le nectar qu'elle renfermait avait sans doute pour propriété d'aiguiser la soif au lieu de l'apaiser, car une seconde suivit immédiatement la première.

La troisième eut le même sort.

Le tour fut déclaré charmant. Les deux amis s'en amusèrent durant tout le reste du voyage.

Au castel, après nappes ôtées, on joua. Emile Fargeau perdit tout l'argent qu'il avait sur lui. Il glissa la main dans la corbeille d'Henriette.

« Communauté de biens par anticipation, » lui dit en riant son hôte.

Le petit trésor destiné à la veuve fut joué et perdu à son tour.

Le groom, sans rien dire, avait tout vu ; à la première occasion, il avait tout raconté au vieux Jean ; Jean avait tout raconté à Catherine.